



Inscriptions et Certificat médical

Comment savoir si le certificat médical (CM) est encore valable pour la saison 2019/2020 :

CERTIFICAT PLUS VALABLE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Formats autorisés : jpeg, jpg, png et pdf
Taille maximale par fichier : 5 Mo

Certificat médical tamponné et signé (1)

PARCOURIR

ÉTAPE SUIVANTE

(1) Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

Si le CM n'est plus valable, il n'y a pas la possibilité de remplir le questionnaire de santé
Les options ne sont pas accessibles

La seule possibilité est de refaire un nouveau CM

CERTIFICAT VALABLE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Formats autorisés : jpeg, jpg, png et pdf
Taille maximale par fichier : 5 Mo

En remplissant le questionnaire de santé disponible ici :

Au moins une réponse est « OUI »
 Toutes les réponses sont « NON »

Photo d'identité à jour de la personne (1)

PARCOURIR

Certificat médical tamponné et signé (1)

PARCOURIR

(1) Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

Si le CM peut encore être valable, vous avez la possibilité de juste répondre au questionnaire de santé.

Les options de réponse sont alors accessibles

Mais vous avez quand la possibilité de refaire un nouveau CM

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Formats autorisés : jpeg, jpg, png et pdf
Taille maximale par fichier : 5 Mo

En remplissant le questionnaire de santé disponible ici :

Au moins une réponse est « OUI »
 Toutes les réponses sont « NON »

Photo d'identité à jour de la personne (1)

PARCOURIR

Certificat médical tamponné et signé (1)

PARCOURIR

(1) Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

Au moins une réponse est OUI, alors le CM est obligatoire

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Formats autorisés : jpeg, jpg, png et pdf
Taille maximale par fichier : 5 Mo

En remplissant le questionnaire de santé disponible ici :

Au moins une réponse est « OUI »
 Toutes les réponses sont « NON »

Photo d'identité à jour de la personne (1)

PARCOURIR

(1) Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

Si toutes les réponses sont NON, alors le CM n'est pas obligatoire (et donc plus joignable)